

Rapport d'activités 2023







Rencontres tiers-lieux à but non lucratif #3 à Toucy, juillet 2023

Crédit photo : Myriam Gissinger

Association d'éducation populaire née en 1984, RELIER met en relation les acteurs et les initiatives qui contribuent à la vitalité sociale, économique et culturelle des espaces ruraux.

RELIER

1 rue Michelet 12 400 St Affrique tel: 05 65 49 58 67

contact@reseau-relier.org

www.reseau-relier.org

Sommaire

I. OBJET ET EQUIPE p.3
1. L'objet de Relier
2. L'équipe de l'association
3. Le Conseil d'administration
II. PRINCIPAUX CHANTIERS THÉMATIQUES p.4
1. Tiers-lieux à but non lucratif
2. TERREAU : soutenir les installations agri-rurales et le renouvellement des générations
3. Santé & projet d'enfant en milieu rural p. 11
III. INFORMATION, COMMUNICATION, MEDIATION DOCUMENTAIRE
IV. VIE ASSOCIATIVE p.16
1. Moments-forts de la vie associative
2. Fonctionnement collectif et temps de formation
3. Implication dans les réseaux partenaires
V. REMERCIEMENTS p.18

I. OBJET ET EQUIPE DE L'ASSOCIATION

L'objet de Relier : extrait des statuts

- Contribuer à la vitalité sociale, culturelle et économique des espaces ruraux dans le respect des équilibres environnementaux.
- Mettre en lien les acteurs en confrontant les points de vue.
- Expérimenter et faire émerger des outils alternatifs et viables face aux difficultés rencontrées par les personnes vivant à la campagne.
- Participer à la responsabilisation et à l'autonomie des personnes ainsi qu'à la recherche de solutions collectives.

L'équipe de l'association sur la période 2023-2024

- Raphaël Jourjon coordinateur salarié à 80 % ETP, en CDI : animation transversale, information, suivi des programmes Terreau et Vivier ; coanimation de la dynamique sur les tiers-lieux ;
- Hubert Julien mission d'appui à l'organisation des 3èmes rencontres tiers-lieux et à l'animation des tiers-lieuses en 2023 ;
- Gwen Lambert mission d'appui à l'organisation des Rencontres santé et projet d'enfant en milieu rural #1, de juillet à octobre 2023 ;
- An Peelaerts stage de mise en situation professionnelle autour des rencontres Projet d'enfant en milieu rural #2, novembre 2024
- Marylène Debuck salariée mise à disposition via le groupement d'employeurs Alter Actions : saisie comptable, règlements, préparation des bilans financiers annuels, conseil de gestion et appui administratif;
- Brengues expertise mission paye et gestion sociale.

Le Conseil d'administration élu à l'AG d'octobre 2023

7 membres (Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Normandie, Bretagne):

- Françoise-Edmonde Morin
- Sonia Enrique Salagre
- Laurence Fontenelle
- Alba Baudron
- Paul Lacoste
- Thomas Schamasch
- Jean Siry

II. PRINCIPAUX CHANTIERS THÉMATIQUES

1. Tiers-lieux à but non lucratif : des 3èmes rencontres nationales à l'émergence du réseau « Les tiers-lieuses »

Contexte et historique

En juillet 2018, le réseau des Crefad, Relier et ses partenaires organisaient la première rencontre nationale des tiers-lieux à but non lucratif à la Distillerie de Lodève (34) Afin de faire connaître et mettre en discussion nos expériences et nos visions, nous avons travaillé collectivement à l'écriture du recueil "Tiers-lieux à but non lucratif' publié en 2021.

Cette dynamique s'est poursuivie avec l'organisation de rencontres au Moulinage de Chirols (07) en juillet 2021, axée sur l'installation progressive, en s'interrogeant sur les tiers-lieux comme espaces d'expérimentations et de test. A chaque fois une centaine de participant-es et un appétit pour continuer à se retrouver, à se renforcer mutuellement en travaillant à partir de problématiques concrètes.

A partir de là, d'autres organisations ont rejoint le mouvement pour aller vers la constitution d'un réseau de tiers-lieux à but non-lucratif et non-spéculatif, dans un contexte où les initiatives de tiers-lieux se multiplient, portées par une grande diversité d'acteurs (entreprises du secteur marchand, collectivités, associations, etc) qui poursuivent des finalités variées. Par ailleurs, sous l'impulsion des pouvoirs publics, des réseaux de tiers-lieux, organisations collectives à diverses échelles géographiques, s'organisent. Les programmes de soutien au niveau national ("Fabriques de territoires", "Manufactures de proximité"), encouragent majoritairement des dynamiques entrepreneuriales et valorisent les dimensions technologique et productive. Les initiatives dont nous nous sentons proches donnent la priorité au renouvellement des liens sociaux, à l'animation locale, à l'éducation populaire et la capacitation citoyenne.

> Partenaires :

- le Réseau des Crefad et plusieurs de ses membres en Auvergne Rhône-Alpes ; dASA, La Brèche, Crefad Loire, Crefad Auvergne
 - le MRJC au national
 - la SCIC La main
- les autres membres actifs des "tiers-lieuses", dont 3 tiers-lieux assez moteurs : les Lococotiers (63), l'Ecrevis (74), la Californie (89).

Ce partenariat s'est notamment traduit par l'apport de temps de travail, la réflexion collective, la mobilisation dans les réseaux respectifs pour l'organisation, l'animation des rencontres et du mouvement des tiers-lieuses.

> En interne à Relier :

Le projet a mobilisé le coordinateur de la structure (gestion du projet, rédaction, suivi global). Un appui à l'animation du réseau et à la coordination logistique des rencontres a été confiée sous la forme d'une mission à Hubert Julien, expérimenté en organisation d'événements, communication et animation, lui-même investi dans le tiers-lieu de l'Ecrevis. L'équipe a été soutenue par des bénévoles compétents et mobilisés sur le champ des tiers-lieux, de l'habitat et de l'aménagement, avec un engagement réel dans le champ social.

> Soutiens :

En 2023, ce programme a été soutenu par la Fondation Abbé Pierre et Uniformation.

Objet et réalisations

1. Organiser les ressources, formaliser et valoriser les initiatives des tiers-lieux à but non lucratif.

> Animation d'un groupe de travail interne

Il visait à échanger et recueillir les informations quant aux difficultés et satisfactions des différents projets et activités suivies par les membres du groupe. Pour ce faire, une mail-liste de discussion a été créée : une trentaine de personnes y sont inscrites, issues d'une quinzaine de structures actives. Des appels réguliers ont aussi été passés entre les membres de ce groupe. Cela a permis d'identifier et mettre en discussion les enjeux-clef, nous informer mutuellement sur les actualités et sollicitations, discuter des suites à donner et modalités d'accompagnement des tiers lieux, en prenant du recul et en veillant à la complémentarité de nos interventions

> Développement et mise à jour d'un espace en ligne, le wiki "les-tiers-lieuses"

Les échanges précédents ont permis de formaliser, alimenter et commencer à diffuser **un site-ressources** : https://les-tiers-lieuses.org. A ce jour il comporte :

- un manifeste de présentation du mouvement des tiers-lieux à but non lucratif ;
- un module de présentation des initiatives (35 lieux à ce jour) avec une entrée cartographique, incluant de nouveaux projets présents aux rencontres de Toucy ;
- une sélection de ressources documentaires :
- un agenda des temps forts du mouvement,
- une rubrique dédiée a été créée pour la valorisation des dernières rencontres-formation.

Si nous avons rencontré quelques soucis techniques courant 2023, le site est maintenant opérationnel et sécurisé; ce wiki commence à être bien approprié des partenaires, il nous reste à poursuivre sa diffusion au delà du cercle rapproché.

2. Animer des échanges pour faire dialoguer et monter en compétence les acteurs des tiers-lieux.

> Rencontres "Au-delà des modes, au-delà des mots : faire éclore et durer des tiers-lieux à but non-lucratif »

L'action principale a consisté à organiser des rencontres-formation, ouvertes aux porteur-euses de projet, partenaires, membres des réseaux les 13, 14 et 15 juillet 2023 à Toucy (dans l'Yonne) avec le Réseau des crefad, Les Lococotiers et la Californie. Ces rencontres ont réuni 120 personnes. Trois réunions de préparation ont eu lieu, dont deux en visioconférence et une sur le site des rencontres à "la Californie" les 6 et 7 avril ; quatre groupes d'action avaient été mis en place pour avancer sur les aspects opérationnels : finances, logistique, programmation, communication. La préparation a mobilisé environ 20 personnes, issues de 12 structures.

Plusieurs thématiques ont été abordées à travers 3 plénières, une douzaine d'ateliers et différents temps d'échange et de découverte informels (**programme détaillé** ici) :

- réflexion et montages autour de la propriété, la non-spéculation et la non-lucrativité ;
- combinaisons d'activités et hybridations (individuel/ collectif, théorique/pratique, etc);
- dimension sociale, accès au droit et solidarités dans les tiers-lieux ;
- animation interne, dimension humaine, éducation populaire et émancipation ;
- effets territoriaux, place des tiers-lieux dans le tissu local;
- relations aux financeurs, au administrations et marges de manœuvre ;

Des visites sur site ont également été proposées : histoire, fonctionnement du lieu et émergence des communs (La Californie, Bonjour Cascade).

Le dernier temps des rencontres a questionné les participants sur leurs attentes et souhaits d'implication dans un réseau des tiers-lieux à but non lucratif.

> Valorisation

Nous avons réalisé un travail de valorisation de ces rencontres qui mêle formats écrits, visuels et audios, avec l'appui de Radio Supeyres (prises de son et montage des podcasts), la Chahutte (slam de restitution), Myriam Gissinger (photos). Un groupe de 4 personnes impliquées dans l'organisation a assuré le pilotage de cette valorisation, à partir des compte-rendus d'ateliers et des enregistrements récoltés pendant les rencontres. Le résultat est accessible ici : https://les-tiers-lieuses.org/?Les. Ce travail a été diffusé à l'ensemble des participant-es, excusé-es, partenaires multiples en début d'année 2024.

3. Renforcer et essaimer le mouvement des tiers-lieux à but non lucratif.

> Cultiver le terreau des tiers-lieux à but non lucratif

Tout au long du projet, nous avons pris des contacts, participé à des ateliers et temps d'échange pour nous tenir informés et faire état de nos avancées auprès de diverses institutions, accompagnateurs, réseaux :

- "Faire tiers-lieux autrement" les 4 et 5 avril 2023 au tiers-lieu Césure, Paris : participation d'Hubert Julien (missionné par Relier) et Sonia Enrique (administratrice de Relier) ;
- Rencontres « écologies rurales et populaires" à la Maison de Courcelles les 6 et 7 mai à St Loup sur Aujon (Haute-Marne) avec le MRJC et le mouvement pour une société écologique du post-urbain : intervention d'Hubert Julien en table-ronde ;
- Evénement "Tiers-lieux pour l'Europe"avec l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) et France tiers lieux à la Halle tropisme de Montpellier le 8 juin : participation de Raphaël Jourjon, diffusion de nos publications sur un stand du Crefad Loire ;
- Fête de la Montagne limousine à Peyrat-le-château (Creuse) du 29 septembre au 1er octobre : participation de Jean Siry (CA de Relier), diffusion de nos travaux et publications ;
- Atelier « place des bénévoles et circuits courts solidaires dans les tiers-lieux » avec le Réseau des cafés associatifs le 14 octobre au Lieu-dit à St Affrique (Aveyron) : animation de Raphaël Jourjon, présentation des tiers-lieuses ;
- « Café-CAC (collectif des associations citoyennes) » spécifique sur les tiers-lieux à but non lucratif en visioconférence le 14 novembre matin : co intervention de Florence Lenertz et Raphaël Jourjon aux côtés de la CNLII (coordination nationale des lieux intermédiaires) ;
- « Rencontres nationales du foncier culturel » avec la SCIC La main le 24 novembre au 6b (Saint-Denis) : participation d'Hubert Julien.

> Création de l'association « Les tiers-lieuses »

Nous avons préparé et animé 4 réunions pour approfondir les intentions, les fonctions et les rôles du réseau. Une AG constitutive de l'association a été organisée afin de concrétiser et donner un support juridique au mouvement informel, en deux temps :

- 1ère partie à Pantin dans les locaux du MRJC le 15 septembre 2023 : à l'issue de cette journée, les fonctions et finalités des tiers-lieuses étaient posées, et un « groupe-moteur » (sorte de bureau) de 6 membres a été mandaté pour le pilotage : il rassemble les Lococotiers, le Crefad Loire, La brèche, dASA, le MRJC et Relier.
- 2ème partie le 25 janvier 2024 à St-Etienne. La formalisation de l'association y a été actée (le manifeste, les statuts, les fonctions et finalités et le bulletin d'adhésion sont accessibles <u>sur cette page</u>). Un temps de projection a aussi eu lieu pour déterminer les premiers chantiers de l'association en 2024.

> Création et animation d'une liste de diffusion des actualités et temps-forts du mouvement

A partir des personnes rencontrées lors de ces différents temps et des rencontres nationales précédentes, nous avons créé une liste de diffusion élargie au printemps 2023 : noussuivre@info.les-tiers-lieuses.org. Cette liste a été mise à jour régulièrement et comptait plus de 320 contacts en avril 2024. Une dizaine de messages ont été envoyés dans l'année : annonces et valorisation des rencontres, invitations et compte-rendus de l'assemblée générale, appel à adhérer et à suivre nos actions, actualités commentées susceptibles d'intéresser le mouvement (ateliers, formations, appels à projets, etc).

2. TERREAU : soutenir les installations agri-rurales et le renouvellement des générations...

Contexte et historique du projet

Les tendances à la disparition des agriculteurs (13 000 installations pour 21 000 départs en 2019) et à l'agrandissement des exploitations vont à contre-courant de la nécessité d'orienter notre système agricole vers un modèle agroécologique, équitable et respectueux de l'environnement. Le parcours classique à l'installation s'avère inadapté aux nouveaux porteurs de projet. Pour autant, le nombre de candidats à l'installation qui nous sollicitent augmente de manière importante, marquant un attrait important pour le métier de paysan qui est en plein renouvellement (mode de production, transformation, commercialisation, organisation du travail, etc.). Ces nouveaux arrivants, qualifiés de NIMA ("Non-Issus du Milieu Agricole") rencontrent des obstacles spécifiques à leur situation. Outre un accès au foncier compliqué et une difficulté à obtenir des prêts bancaires, ils n'héritent pas des savoirs et savoir-faire de leurs parents...

> Objectifs principaux

Ce projet vise à répondre au défi du renouvellement des générations en alliant une multiplicité d'acteurs aux expertises complémentaires, pour favoriser les conditions propices à l'accueil de nouveaux arrivants par le déploiement, la diffusion et l'essaimage de pratiques d'accueil et accompagnements multi-acteurs et complémentaires (agriculteurs, consulaires, organisations agricoles, enseignement agricole, associations et collectivités territoriales).

Cela nécessite de :

- Transférer et diffuser les connaissances sur les dispositifs innovants d'accompagnement à l'installation développés par des réseaux multi-acteurs : ressources, outils, méthodes, expériences.
- Démultiplier les dispositifs expérimentaux d'accompagnement et de formations pratiques, à travers le partage d'expériences et la diffusion de méthodes pédagogiques entre agriculteurs, organisations agricoles et enseignement agricole.
- Outiller et former les agriculteurs à être acteurs de l'accompagnement, mieux jouer le rôle de tuteur, d'accueillant, car ils et elles sont un maillon essentiel localement.

> Partenaires et soutiens

De juillet 2018 à mars 2022, Relier était associé au RENETA, à la FADEAR, la FNCIVAM, au Réseau des Créfad et à Terre de liens (chef de file) pour mener un programme d'actions intitulé « TERREAU » Il a été élaboré en réponse à un appel à projets MCDR du Réseau Rural français et faisait suite au programme AGIS. A la suite, les mêmes partenaires rejoints par l'association SOL, ont monté un dossier commun en réponse à l'appel à projets « CASDAR démultiplication » de France Agri Mer intitulé « TERREAU 2 - Transfert d'Expériences Réussies en Rural : Essaimage, Agricultures, Utilité - Des dynamiques collectives de coopération pour des activités agricoles ouvertes sur la société : déployer, essaimer, diffuser l'accompagnement, l'expertise et les échanges de pratiques durables auprès des agriculteurs et agricultrices pour favoriser le renouvellement des générations ». Un financement a été obtenu sur 2 ans (juillet 2022 - juin 2024).

Objet et réalisations

1. Actions transversales avec les partenaires

Pour mener à bien ces objectifs, Relier a participé aux temps suivants en 2023 et au 1^{er} semestre 2024 :

> Pilotage

- Participation à trois comités de coordination de deux jours afin de faire l'état des lieux des avancées du projet et de programmer les actions à venir, outre le suivi des questions administratives et budgétaires avec les partenaires.
 - Du 16 au 17 janvier 2023 dans la Drôme
 - Du 25 au 26 septembre 2023 dans l'Hérault
 - Du 05 au 06 février 2024 à Bagnolet

✓ Des comptes-rendus de ces deux journées d'échanges collectifs ont été produits et diffusés auprès de l'ensemble du COPIL.

> Suivi du projet et animation des activités

- Participation à deux comités de pilotage en visio sur la durée du projet (30 mai 2023 et 26 mars 2024) réunissant les administrateurs et salariés des structures partenaires pour décider des orientations stratégiques des actions en cours ou à mener.
- Le premier comité des parties prenantes (COPP) a eu lieu en visio le 3 octobre 2023 après-midi. Les premiers résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet sur les dispositifs d'accompagnement multi-acteurs ont été présentés.
- Organisation de deux séminaires pour présenter les résultats des actions et partager les réflexions émanant du projet:
 - le 28 novembre 2023 à l'AGECA (Paris 11ème)
 - le 18 juin 2024 au MAS (Paris 13ème).
 - ✓ 28 personnes ont participé au COPP dont 18 structures différentes (financeurs, chercheur·euses, ONVAR, etc)
 - ✓ 118 personnes ont participé aux séminaires (35 personnes au séminaire du 28 novembre 2023 et 83 personnes le 18 juin 2024).

2. Atelier spécifique : l'accès à l'habitat et les conditions matérielles d'accueil autour des installations agricoles

Dans le programme Terreau, Relier s'investit particulièrement dans le 3ème axe : « Améliorer les conditions d'accès au métier par la prise en compte et l'accompagnement des diverses situations d'installation et de transmission » sur le volet : diffusion des bonnes pratiques de l'installation progressive en travaillant les conditions d'habitat et d'aménagement des fermes.

Activités menées en 2023 :

> Tout au long du projet : repérage des acteurs identifiés sur l'habitat et l'installation, collecte des expériences de chacun·e en vue de rassembler et nourrir les propositions dans le débat public

Relier a identifié et sollicité des structures d'accompagnement, des opérateurs techniques du logement, ders prescripteurs publics, et des étudiants chercheurs pour qualifier leurs champs d'intervention, recueillir des documents et expériences, préparer les ateliers et avancer vers un module d'accompagnement sur chantier, habitat et activité agricole. Hiver et printemps 2023 : Échanges bilatéraux avec des Addear (Occitanie), Halem, l'association A4, ReNouveau paysan, la Confédération Paysanne et des porteurs de projet agricoles ou paysans installés confrontés aux questions du logement, de l'accueil et des locaux d'activité. Ces travaux d'identification, de collecte et de qualification ont alimenté la conception différentes publications et sessions de travail :

- > <u>Juin 2023</u>: participation à la construction et la diffusion d'un dossier thématique "<u>Le logement, frein à la reprise des fermes</u>" avec la revue *Campagnes solidaires* (N° 395) de la Confédération paysanne.
- > <u>Organisation d'une réunion en ligne "habitat et installation agricole" le 27 juillet 2023, avec une dizaine d'élus et salariés associatifs partenaires</u>

Ce temps a été l'occasion d'un partage des compétences, problématiques de chacun, actions en cours et listing de ressources documentaires.

> Janvier, avril, octobre 2023 et janvier 2024 : organisation de 4 commissions "habiter" avec le Réseau des Crefad, dASA, La brèche, l'Humus, Halem, Pari des mutations urbaines.

Ces commissions ont permis de partager et analyser nos pratiques ; répartir nos actions (documentation, ateliers, formation) ; affiner les pistes de diffusion et rechercher des cofinancements : dossiers auprès de la Fondation de France, de l'ANCT, des PNR du Massif central.

> Juillet à décembre 2023 : accompagnement de la commune de Barre-des-Cévennes qui porte un projet d'écohameau en lien avec l'installation d'activités agricoles.

Il s'agissait d'accompagner la réflexion pour développer de l'habitat écologique à la sortie du bourg et d'animer des échanges avec des porteurs de projet, élu es et habitant es en appui à la dynamique d'ensemble. Organisation de « Journées Portes ouvertes » le 12 août et d'un atelier public, suivi d'un conseil municipal le 23 septembre (avec Paul et Raphaël), avec une vingtaine de participant es. Ces temps ont permis de sensibiliser aux questions particulières de l'habitat léger et de l'urbanisme en zone naturelle et agricole. La mairie a décidé de laisser davantage de temps pour faire évoluer le projet sur la base des attentes exprimées et informations collectées.

> <u>Mars 2024 : lancement du site https://www.habitat-installation-agricole.org</u> à partir de l'ensemble des travaux précédents, du recueil et de l'organisation de la matière récoltée sur le sujet. Ce site comporte 4 rubriques :



• une rubrique "enjeux", où il s'agit de mettre en avant les principales questions relatives à l'habitat et à l'accueil en milieu agricole ;

- une rubrique "ressources" documentaires classées par formats et selon 4 clés d'entrée thématiques : dispositifs, chantier, usages et écologie ;
- une rubrique "acteurs", qui permet d'identifier des acteurs qualifiés selon leurs compétences, statuts et implantation géographique ;
- un onglet "actualités" qui valorise les événements, formations, ateliers prévues sur l'habitat dans nos réseaux.

> Entre novembre 2023 et juin 2024 : échanges et travaux avec Terre de Liens sur les questions de logement autour des fermes du mouvement

Relier a participé à 5 réunions en visioconférence de la communauté de travail interne qui s'est constituée : études en cours, partenariats initiés avec les collectivités, mutualisation des outils et expériences en Midi-Pyrénées, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et PACA. En sont ressortis les trois sujets de l'action urbanistique, de la sensibilisation des propriétaires et des montages partenariaux avec les bailleurs sociaux.

Suites enclenchées en 2024 :

> <u>Coorganisation et animation d'un atelier le 25 mars 2024 à Toulouse avec Terre de Liens Midi-Pyrénées</u> dans le cadre des Assises de l'alimentation de Toulouse Métropole :

Présentation et discussion des enseignements des travaux d'étudiants du Master VIHATE de l'université Jean Jaurès sur le logement des maraîchers, retours des collectivités locales impliquées, interventions de ReNouveau Paysan et Halem. Des travaux sont prévus à la suite entre la Métropole et l'agence d'urbanisme de Toulouse pour faciliter le logement des maraîchers...

> Organisation de la formation "Place du foncier et de l'immobilier dans les projets collectifs" les 21 et 22 mars 2024 à Plaisance (Aveyron) avec Les gens qui sèment, Idées et l'UROR.

La formation proposait 3 ateliers sur la place de l'habitat léger, l'organisation des chantiers, le diagnostic des usages et le phasage des travaux, respectivement avec Halem, Dasa et le Pari des mutations urbaines. Elle a réuni 25 participant es et 6 intervenant es sur le lieu du collectif « Les gens qui sèment » ; elle a permis aux groupes présents de s'organiser et prendre en compte ces thématiques dans leur projet d'ensemble.

> Atelier habitat lors du séminaire final du programme Terreau le 18 juin 2024 à Paris.

Présentation du travail réalisé pendant le programme, avec le site internet dédié et 3 témoignages de travaux réalisés par InPact 35, ReNouveau paysan et sur la ferme Terre de liens de La Tournerie en Haute-Vienne.

3. Autres implications sur l'installation rurale

> Mouvement pour une « société écologique du post-urbain » :

Relier a participé aux réflexions préparatoires et temps-fort de ces EGPU, à l'initiative de quelques chercheurs-ses, universitaires, structures de développement rural et militant-es écologistes, afin de développer un regard prospectif sur les mutations et migrations à l'œuvre, dans un esprit de justice sociale et environnementale. Trois membres du Conseil d'administration (Sonia Enrique, Paul Lacoste, Jean Siry) et le coordinateur de Relier se sont impliqués.

- Rencontres des écologies rurales et populaires :

 La 1ère édition s'est tenue les 6, 7 et 8 mai 2023 à St Loup sur Aujon, co-organisées avec la Maison de Courcelles, le Mouvement pour une société écologique post-urbaine (EGPU) et le MRJC. Sonia Enrique a appuyé la mobilisation et l'organisation ; Hubert Julien a témoigné en atelier sur les tiers-lieux, comme espaces d'échanges de savoirs et d'implication. Une 2ème édition de ces rencontres a eu lieu au même endroit en avril 2024 avec le MRJC, l'AMRF, le CAC et plusieurs chercheurs. Blanche Laskar est intervenue dans l'atelier 2 « engagements culturels et solidarités » dont Raphaël Jourjon assurait l'animation, au sujet de la dimension politique des tiers-lieux... Le film de l'association A4 « D'égal à égal » a été projeté en soirée et suivi d'une discussion.
- Assises du post-urbain le 23 au 25 juin 2023 à Vasles (Deux-sèvres):
 Au programme, débats, conférences et tables rondes sur l'urbanisation, la démétropolisation, la décroissance, la relocalisation, l'autonomie et le réempaysannement, mais aussi des ateliers créatifs sur les cultures du vivant, sur le confort matériel de nos sociétés urbaines en état d'ébriété ou encore sur le devenir des biorégions post-urbaines.
- Séminaire « bilan et perspectives du mouvement post-urbain » les 2 et 3 novembre 2023 au domaine de Villarceaux : les orientations et avancées des groupes de travail ont été passés en revue collectivement à cette occasion. Relier a choisi de
 - s'investir prioritairement dans les groupes de travail : Habiter le post-urbain, Droit à la vie locale, Bien vivre dans les limites des ressources planétaires.
- Perspectives: Le groupe Relier a décidé de participer à la 3ème édition des EGPU organisée à Ploerdüt en Bretagne en juin 2024: tenue d'un stand, témoignages en atelier...



Plus d'information:

https://www.post-urbain.org

3. Santé & projet d'enfant en milieu rural

Contexte et historique

A la suite d'une réflexion initiée en 2020 sur la santé en milieu rural, dans son acception large de bien-être physique, social et psychique, le groupe de travail santé culture de Relier porte une action autour de la périnatalité : «Projet d'enfant en milieu rural» depuis octobre 2021. Le groupe a choisi de se placer dans la perspective du respect d'un choix autonome des femmes autour de leur projet d'enfant. Cette autonomie nécessite un encadrement humain mis à mal par les fermetures brutales des maternités qui ont désorganisé l'ensemble du dispositif de la périnatalité. Actuellement, en milieu rural, des associations prennent le relais de ces carences. Des professionnels de santé s'organisent pour pouvoir rester en milieu rural et vivre décemment de leurs activités de soignant-es.

Objets et réalisations

L'intention: animer une recherche-action avec les acteurs de la périnatalité en milieu rural, en partant des situations et attentes des femmes concernées. Elle vise à mettre en lumière les difficultés rencontrées et construire des propositions pour mener un projet d'enfant dans les meilleures conditions possibles pour elles, l'enfant à venir, les proches. Le projet se décline à partir de l'expérience et de la situation des maisons de naissance, pour mieux comprendre les attentes de leurs usager es.

Objectifs

Relier souhaite développer ce projet à travers un programme transversal sur deux ans, en prenant appui sur les contacts établis et l'écho favorable rencontré lors de la phase d'exploration en cours.

- 1. Repérer des acteurs-clés et identifier avec eux les problématiques structurantes concernant la périnatalité en France, avec un focus sur les espaces ruraux ;
- 2. Aller à la rencontre de structures d'accompagnement originales et des femmes qui les sollicitent pour documenter leurs motivations et leurs actions, en partant du cas concret des maisons de naissance ;
- 3. Mettre en discussion les postulats et observations de l'enquête en associant au fil du projet les acteurs trices concernée-es par ces questions, à travers un cycle de rencontres et des supports écrits et vidéo ;
- 4. Diffuser les enseignements du travail et essaimer les initiatives pertinentes repérées au moyen d'un programme de diffusion éditorial et de projections-débats.

Les actions réalisées

1. Veille, prise de contacts et recherche de financements

Après le travail de repérage réalisé en 2022, nous avons avons poursuivi l'étude de plusieurs rapports publics, qui nous indiquent les tendances des élus et du gouvernement. Relier s'est aussi intéressé à l'organigramme des structures de santé, au national et en régions ; nous avons ainsi listé les structures organiquement liées à la naissance.

A partir du corpus rassemblé et des orientations validées par le groupe, nous avons dressé un programme d'actions et enclenché des recherches de financement. Des dossiers ont ainsi été déposés auprès de 4 fondations :

- Fondation de France (Appel à projets *Humanisation des soins* : instruction approfondie mais dossier non retenu au final) ;
- Fondation un Monde par tous (sollicitation en direct de Relier, mais la fondation n'accorde pas de nouveaux soutiens pour le moment) ;
- Fondation Nina et Daniel Carasso (AAP *Composer les savoirs pour imaginer un avenir durable*; dossier non retenu : dimension recherche pas assez explicite pour la fondation);
- Fondation AG2R la Mondiale (Rendez-vous à l'initiative de Thomas, puis rédaction d'un dossier, mais n'a pas été retenu).

Le groupe a aussi approché des ARS et autres cadres de santé publics, mais cela n'a pas débouché sur l'obtention de soutiens directs à ce jour. Au final, seul un nouveau financement a été obtenu en 2023 auprès du FDVA 2 « projet innovant », via la DRJCS Occitanie, à hauteur de 3000 euros. Nous avons aussi pu nous appuyer sur le soutien de la Fondation Abbé Pierre au programme sur les lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique qui rejoignaient en partie les problématiques soulevées.

2. Enquête sur le terrain

D'octobre 2022 à janvier 2023, Relier a accueilli Alba Baudron en volontariat afin de soutenir la dynamique émergente. Cela a permis de compléter et rassembler des ressources

documentaires, d'aller à la rencontre des acteurs repérés et de documenter la réflexion et les initiatives par des prises de notes et d'images. Plusieurs des entretiens filmés n'étaient pas exploitables et quand ils le sont, cela représente un travail conséquent en temps de transcription ou de montage. Des capsules audio ou vidéo permettraient d'en valoriser les principaux contenus.

Les outils de mutualisation de ressources mis en place (médiagraphie, dossier partagé en ligne) ont été alimentés au fil des lectures, visionnages et autres contacts pris par le groupe. Ces outils ont à ce jour gardé une vocation interne au groupe de travail santé de Relier, mais nous projetons d'en tirer des bibliographie et annuaire qualifiés et diffusables aux intéressé es par la suite.

Au premier semestre 2023, les principaux contacts pris ont été suivis par des entretiens complémentaires par téléphone ou visioconférence : doulas, sage-femmes, autres personnes-ressources...

3. Organisation des 1ères rencontres du cycle « Projet d'enfant en milieu rural »

Les 5 et 6 octobre 2023, Relier a organisé une première édition, intitulée "Naissance et petite enfance : questionner la norme" en partenariat avec la maison de naissance Doumaïa et la commune de Labruguière (Tarn). La question suivante a servi de fil rouge : « Dans quelles conditions de santé, d'emploi, d'habitat, de sécurité affective et sociale les femmes -et leur famille- vivent-elles leur projet d'enfant, leur grossesse, leur accouchement, la petite enfance de leur (s) enfant(s) ? »

Les rencontres ont accueilli une trentaine de participant-es, majoritairement des femmes et actrices de l'accompagnement, avec plus de 10 interventions et témoignages, des projections suivie d'échanges et un stand de documentation très fourni. Gwen Lambert a appuyé l'organisation par une mission de 4 mois, avec le suivi du coordinateur salarié, en renfort du groupe bénévole emmené par Françoise-Edmonde Morin. Les contenus ont été valorisés par des enregistrements, un texte transversal et deux émissions réalisées à partir des entretiens assurées par la Radio R d'Autan de Gaillac.

=> **Pour en savoir plus** - accès au programme, textes produits, émissions de radio : http://www.reseau-relier.org/Rencontres-naissance-et-petite

Au final, 4 réunions de préparation, une visite sur site préalable et deux temps de bilan ont jalonné l'organisation de cette 1ère édition.



Perspectives

Nous constatons que le champ de la périnatalité est trop vaste pour que nous puissions l'arpenter de long en large. Il nous faut recentrer notre recherche selon un angle d'approche précis.

En réalité, que voudrions-nous faire ?

- Nous voulons enquêter du point de vue des femmes qui utilisent les structures de la périnatalité existantes
- Nous voulons mettre en évidence les conséquences des manquements de l'Etat en territoire rural et constater de quelle façon la gestion de la naissance et de ses suites ont des conséquences sur la vie privée et sociale des femmes.
- Nous voulons investiguer sur les besoins et les désirs des femmes en matière de projet d'enfant et comprendre pourquoi ils ne sont ni questionnés, ni a fortiori respectés.
- Nous voulons approcher des personnes qui ont exploré des façons de faire différentes et enquêter dans des lieux alternatifs où ces nouvelles façons de faire sont expérimentées.

Bref, nous souhaitons que le rapport de force s'inverse et que la norme soit questionnée.

> Les suites de l'enquête

En juillet 2024, une nouvelle session de visites a été organisée, entre Isère et Savoie, à partir de contacts de membres de Relier (Thomas S. Sonia E., Marion L., Hubert J. et des changes établis avec le réseau des maisons de naissance : Grenoble et Bourgoin-Jallieu. Plusieurs pistes nous rapprochent de la Suisse...

Sur le fond : l'importance des parcours de formation, d'activité, de vie des sagesfemmes et autres acteurs-rices de l'accompagnement ressort. Celle de la distance (géographique, temporelle, mais aussi économique, sociale et culturelle) entre les femmes, leurs proches et les structures de la périnatalité se confirme ; mais il reste d'autres initiatives à découvrir et approfondir, y compris dans le réseau des MDN.

> De nouvelles journées RELIER en automne 2024

La situation dans les maternités et les entretiens menés sur le terrain nous ont convaincu-es qu'un ensemble de gens concernés par la périnatalité - projet d'enfant, naissance et petite enfance - sont prêts à réfléchir ensemble pour aider à l'émergence d'un mouvement de fond qui ne trouve pas de relais. Après La première Journée Relier sur le sujet, une deuxième se profile le 8 novembre 2024 avec une dizaine de partenaires du développement rural et la chercheuse Geneviève Pruvost; cette mise en lien des acteurs/trices concerné.es vise à constituer un groupe de travail plus conséquent à-même de se projeter vers un projet commun : à suivre...

> Avec quels moyens?

Un relais de financement a été trouvé via le dispositif « ANIMERA » en 2024, sur les volets « prospective installations agrirurales » et « lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique » en 2024, mais il ne couvre qu'une partie des besoins. Nous avons donc travaillé un appel à financement participatif sur Hello asso :

http://www.reseau-relier.org/Appel-a-financement

... mais il nous faut l'accompagner d'une campagne de communication adéquate et poursuivre la recherche de soutiens complémentaires en élargissant notre approche.

III. INFORMATION, COMMUNICATION, MEDIATION DOCUMENTAIRE

Contexte

Pour ses 30 ans d'existence, en 2015, RELIER avait engagé un processus de réflexion autour de la valorisation de ses archives, des informations et documents qui lui arrivent ou qu'elle produit... Depuis, l'association a fait en sorte de maintenir ces dynamiques mais le temps et les moyens manquent pour assurer un suivi régulier de l'ensemble des outils. En parallèle, l'association est devenue membre de l'ADIR - Agence de diffusion et d'information rurales - et participe activement à la revue Transrural Initiatives.

Objectifs:

- Améliorer la visibilité et la communication de RELIER afin de sensibiliser et d'impliquer de nouveaux publics ;
- Favoriser la rencontre entre des initiatives rurales peu visibles, les appuis ou les bénéficiaires à l'aide d'une médiation numérique et de différents supports ;
- Porter collectivement un projet d'information et de réflexion élargie sur les questions rurales et agricoles.

Objet et réalisations

Communication, orientation des publics et médiation informationnelle

- ✓ Mise à jour du site Internet de Relier : relais des événements et sorties de l'association ou de ses partenaires proches (publications, ateliers, temps de vie associative ouverts)
- ✔ Entretien de notre base de contacts qualifiés par thèmes.
- ✓ Publication d'une newsletter envoyée à environ 1000 abonné-es par emailing avec les principales actualités de l'association.
- ✔ Réponse aux sollicitations : l'association a reçu 4 à 5 appels et autant de mails par mois pour des demandes de mise en relation ou d'accès à l'information ; nous nous efforçons d'y répondre en fonction de l'urgence, de leur importance et du degré de proximité avec nos travaux. En 2023, cela a représenté environ 5 jours de suivi... Une partie de ce travail de traitement a été réalisée par quelques bénévoles investis, en lien avec Raphaël (coordinateur). L'association diffuse des documents, relaie des demandes de contacts ou propose des pistes de travail selon la nature des sollicitations...

Production et diffusion d'information documentaire

- ✓ Participation active au CA de l'Agence de diffusion et d'information Rurales (Adir) via la présence régulière de Raphaël Jourjon (président puis secrétaire de l'Adir depuis l'AG 2023), avec l'appui de Françoise-Edmonde Morin et Paul Lacoste.
- Contribution à la revue Transrural Initiatives : une parution bimestrielle sur les territoires ruraux et les sujets de société liés → http://www.transrural-initiatives.org
- → participation aux comités de rédaction, propositions de sujets ; rédaction d'articles (enquête tiers-lieux, évolution d'un café-lecture en Normandie...)
 - → réflexion sur l'idée d'une agence ou service de presse et d'écriture inter-associative
- → contribution à la construction du N° 500 de la revue pour des 30 ans de l'association, à la suite de l'AG organisée en juin en marge des rencontres du RENETA à Toulouse.
 - → appui à la diffusion de la revue et des actions de l'Adir par les outils et réseaux de Relier.
- ✓ Comité d'orientation de l'Adir le 27 novembre 2023 à Paris : retours sur l'année écoulée, possibilités d'implication de Relier, avis et propositions sur les dossiers de la revue.

IV. VIE ASSOCIATIVE

1. Les moments-forts de la vie associative

a) Assemblée générale annuelle

L'AG précédente s'est tenue le 7 octobre 2023 à *Labruguière* (Tarn), dans la foulée des 1ères rencontres « Projet d'enfant en milieu rural ». Les participant es ont fait le point sur l'actualité et les chantiers de Relier ; les différents rapports y ont été présentés et validés. Une personne a fait son entrée au Conseil d'administration pour quatre départs, ce qui a fragilisé l'assise du CA et concentré les responsabilités sur moins de têtes...

b) Préparation et animation des conseils d'administration (CA)

En 2023, 4 réunions de CA ont été organisés dont 3 journées en présence :

- le 27 et 28 janvier à Clermont Ferrand
- le 22 avril à St Grégoire (près de Rennes)
- les 7 juillet et 18 décembre en visio-conférence.

Nous avons alterné les lieux et les modalités des CA pour faciliter la participation de chacun.e ; les réunions ont parfois été adossées à d'autres événements prévus avec Relier : journée d'échange, visites, formations FDVA... La préparation des ordres du jour et de la logistique a été confiée à l'équipe salariée avec le renfort d'un ou deux membres du CA. La prise de notes s'est faite à tour de rôle, souvent sur un document partagé en ligne, la relecture et la diffusion étant confiée au coordinateur.

Au 2ème semestre, les visioconférences ont permis de prendre des décisions ne pouvant attendre le prochain rendez-vous en présence et d'éviter des déplacements conséquents pour un réseau dispersé géographiquement. Les frais de déplacement des membres du CA et de l'équipe ont été pris en charge (l'association privilégie le covoiturage ou les transports en commun et des solutions d'hébergement et de restauration solidaires).

Nous avons fait en sorte de distinguer les moments d'information, de réflexion, de projection et de décision. Cependant ces temps demandent une meilleure préparation en groupe de travail en amont, afin d'être davantage concentrés sur de la stratégie et des choix politiques en CA.

2. Fonctionnement collectif et temps de formation

a) Echanges et travail à distance

La dimension nationale de Relier nécessite un important travail à distance. Afin d'avancer ensemble, les membres actifs de l'association échangent via une mail-liste interne au CA (fréquence de 10 à 15 messages / mois), travaillent sur des documents partagés en ligne (prospective, préparation et compte-rendus de réunions...) et organisent des réunions à distance avec des outils tels que les sondages et visioconférences.

La densité des informations et des échanges demandent un engagement et une disponibilité importantes. C'est pourquoi les référent es des actions font régulièrement des points de mise à niveau au début des réunions ou dans les compte-rendus (points d'information, relevé de décisions, envoi de documents détaillés). Les outils en ligne sont aujourd'hui utilisés en complément des rencontres. Un espace partagé (cloud) regroupe les documents structurants sous la forme d'une arborescence établie collectivement, mais cet espace est encore inégalement approprié par les membres du CA.

b) Formations et éducation populaire

Relier propose divers temps de formation avec le concours du FDVA (pour les bénévoles), des fonds de formation salariée (Uniformation depuis 2022) et des apports des membres actifs de l'association, en réponse aux besoins exprimés et attentes identifiées.

Les formations ont été mises en place pour **appuyer le fonctionnement et permettre une réflexion sur le projet et les actions de l'association.** Elles visent à une meilleure appropriation des chantiers de Relier et à une prise de recul des membres du réseau sur leurs pratiques. Ces temps de formations sont proposés comme tels avec des niveaux différents (découverte ou approfondissement) ou se font dans le cadre de rencontres, ateliers d'échange d'expériences et de savoir-faire.

Des modules ont été réalisés autour des deux axes suivants :

> Prendre sa place et monter en compétence au sein d'un réseau associatif de développement rural

Objectifs: Cette action de formation vise à permettre à de nouveaux bénévoles de prendre progressivement leur place dans l'association à travers 4 modules complémentaires. La formation tient donc compte des spécificités de ce réseau national, ancré en rural et actif sur différentes régions. L'expérience, les contacts et les outils de Relier sont mobilisés dans les exemples et méthodes abordées.

En 2023, nous avons réalisé une session de formation avec les 4 items prévus, en touchant une douzaine de bénévoles réparti-es sur 5 régions. Le temps sur l'histoire du développement rural s'est déroulé sous une yourte mise à disposition par l'association « Les 12 baleines » à Rennes, avec la participation active de l'ancien président de Relier, Bertrand Menguy, et de Virginie Peronne, qui nous ont présenté une initiative d'école alternative et d'accueil solidaire initiée autour de Morlaix.

> Assumer la fonction de dirigeant pour faire évoluer le projet associatif dans des conditions appropriées

Objectifs: Cette action de formation vise à permettre à des élu-es dirigeants d'exercer pleinement leurs responsabilités, de manière informée et tout au long de leur mandat. L'historique, les contacts et les partenaires de Relier sont mobilisés dans les apports, en prenant soin de rappeler à quels enjeux l'association entend répondre et dans quel contexte elle évolue.

- Le module 1 s'est tenu à Clermont-Ferrand les 28 et 29 janvier.
- Le module 2 a été organisé sur deux demi-journées à distance, les 7 juillet au matin et 18 décembre après-midi.
 - Le module 3 a eu lieu les 20 et 21 avril près de Rennes (Saint Grégoire).

Nous avons fait en sorte de nous adosser à des temps de réunion des instances de l'association, à la fois par cohérence de la dynamique et pour faciliter la participation.

En 2023, une dizaine de bénévoles ont participé à la formation, dont 8 étaient présents sur les 3 modules. Il s'agissait majoritairement de membres du conseil d'administration (CA) de Relier et d'autres adhérent-es impliqué-es dans l'association qui souhaitent prendre davantage de responsabilité. Une ex-volontaire a également participé et est devenue administratrice lors de l'AG.

Différentes générations étaient représentées (de 26 à 72 ans) et les participant-es venaient de 5 régions : Auvergne-Rhône Alpes, Normandie, Bretagne, Occitanie, Nouvelle Aquitaine.

3. Implication dans les réseaux partenaires

Par son rôle de laboratoire d'idées et de mise en liens sur des problématiques rurales, Relier participe à différents réseaux. L'association est ainsi impliquée dans :

- Le mouvement Terre de Liens (TdL) : Relier est resté adhérent de la nouvelle Fédération associative constituée en 2018. Un administrateur (Paul Lacoste) est mandaté pour les

réunions statutaires lorsque Relier est invité. Nos échanges s'appuient sur le partenariat autour du programme Terreau et les chantiers animés par les 2 structures : foncier, habitat, installation agricole et rurale. Nous veillons à faire circuler les informations et valoriser nos travaux via les outils en place : revue Transrural, sites Internet, newsletters, centre de ressources...

- le Réseau des Crefad : organisation commune de rencontres (tiers-lieux) et commissions (habiter), invitations réciproques, relais de nos outils et travaux, synergies sur le développement rural, l'éducation populaire.
- L'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), cf rubrique III du rapport.
- Les partenaires avec qui Relier partage des locaux, mais pas seulement : café associatif Le Lieu-dit, restaurant la Table du Lieu-dit, association Idées, Groupement d'employeurs (GE) Alter Actions ce dernier gère la comptabilité et quelques tâches administratives à Relier. L'investissement de Relier dans ces réseaux représente plus de 15 jours par an mais permet le rayonnement des idées de l'association, la construction et le suivi de partenariats structurants.

V. REMERCIEMENTS

L'équipe et le CA de Relier remercient l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent régulièrement dans la vie de l'association, ainsi que les partenaires techniques et financiers qui l'appuient dans la mise en place de ses actions.















